

Le Havre, le 6 juillet 2022

A l'attention de Monsieur Franck Burbage
Doyen de l'Inspection générale de philosophie.

Objet : Motion des professeurs de philosophie réunis en commission d'harmonisation
de l'Académie de Normandie

Monsieur le Doyen,

Nous avons l'honneur de nous adresser à vous afin de vous faire part des inquiétudes des collègues de philosophie, correcteurs des épreuves du baccalauréat, qui s'expriment dans une motion que nous joignons à ce courrier.

Recevez, Monsieur le Doyen de l'Inspection générale de philosophie, nos salutations respectueuses.

Pour l'ensemble des collègues signataires de cette motion,

Adinel Bruzan
Lycée Jehan Ando, Dieppe
bruzanadd@yahoo.fr

Didier Guillomet
Lycée François 1er, Le Havre
didier.guillomet@gmail.com

Vincent Malmond,
Lycée Jeanne d'Arc, Rouen
vincent.malmond@gmx.fr

"Honfleur, le jeudi 30 juin 2022

Les professeurs de philosophie de l'Académie de Normandie réunis en commission d'harmonisation constatent, pour la session du baccalauréat de tronc commun 2022, un certain nombre de problèmes parmi lesquels :

Un temps de correction bien court et une charge de travail non négligeable : autour de 130 copies à corriger en environ dix jours en retirant les dimanches.

Les copies devaient arriver le vendredi 17 juin à 14 heures sur Santorin, elles ne sont parvenues qu'à 18 heures. A quoi s'ajoutent pour quelques collègues, des copies mal scannées, alourdissant le travail et des difficultés à se connecter et à corriger pendant des heures devant leur ordinateur.

Des réunions d'entente et d'harmonisation organisées loin des domiciles de la majorité des correcteurs ainsi que des difficultés d'accès en transport en commun pour rejoindre les établissements choisis, rendant compliquée, parfois impossible, la présence de certains collègues.

Dans l'organisation des corrections de l'épreuve d'HLP des dysfonctionnements graves ont été également signalés dans l'académie de Normandie :

La suppression de la commission d'harmonisation plénière pourtant annoncée et maintenue dans bien des académies et la mise en place, pour la remplacer, d'une d'harmonisation en petit comité qui a remonté les moyennes pour quelques lots seulement à partir de critères principalement statistiques sans que l'ensemble des correcteurs soit averti, ni consulté.

L'utilisation du logiciel Santorin pour changer des notes sans consultation du correcteur.

Des sujets donnés lors de cette première session du bac inadaptés et, pour certains, infaisables pour un élève de terminale. Les exercices du bac (question d'interprétation et essai) sont, de plus, si mal définis que les attendus de l'épreuve posent un problème aux élèves et aux correcteurs.

Deux journées d'épreuves avec des sujets de difficulté différente qui donnent le sentiment d'un traitement inégal des candidats et ont conduit à organiser une harmonisation aux critères vagues.

C'est pourquoi nous demandons :

Des délais supplémentaires pour la correction des copies. Les professeurs de philosophie restent, avec les professeurs de lettres, les derniers à faire passer une épreuve finale, il ne serait pas difficile de leur donner de bonnes conditions de correction en leur laissant un temps plus long de correction. Au lieu de cela, les délais ont tendance, année après année, à se raccourcir.

Des réunions d'entente et des commissions d'harmonisation en plénière et en présentiel dans des établissements reliés par le train et par secteur de Rouen et Caen pour éviter les grandes distances à parcourir.

Des modifications éventuelles de notes et de moyennes qui soient décidées collégalement avec l'ensemble des correcteurs en commissions d'harmonisation.

La réintroduction d'épreuves nationales et anonymes en fin d'année scolaire pour l'ensemble des disciplines, seule garantie d'une notation équitable pour l'ensemble des lycéens.

Cette motion a été votée à l'unanimité des collègues présents (54 personnes) ainsi que par 43 collègues qui étaient en visioconférence."